

Marcher pour la forêt, à l'invitation des syndicats

DRÔME-ARDÈCHE L'Office national des forêts serait en danger

Ce mardi 2 octobre, l'intersyndicale de l'ONF (Office national des forêts) invite les citoyens et les associations de protection de l'environnement à participer à la "Marche pour la forêt". Le rendez-vous est donné à 9 heures devant la mairie de Valence pour une première étape de 19,5 km permettant de rallier Alboussière.

Dans la Drôme-Ardèche, trois autres étapes permettront de rejoindre Saint-Agrève. Mais le but ultime c'est de retrouver dans la forêt la plus ancienne de France - à savoir la forêt de Tronçais dans l'Allier - les participants venus de toute la France et partis, qui, de Strasbourg, qui, de Perpignan, et qui, de Mulhouse.

L'objectif, c'est de poser la question de l'avenir de la forêt publique. Car pour l'intersyndicale (SNUPFEN Solidaires, CGT et UNSA) les décisions prises par le gouvernement, notamment dans le plan État qui annonce déjà la baisse de 1500 emplois, mettent en danger la viabilité de l'ONF et de ses missions de préservation et gestion durable.

«On recrute aussi de plus en plus de contractuels»

«Le financement de l'ONF est structurellement déficitaire, explique Arnaud Reusser, de la CGT forêt. Car l'État ne compense pas suffisamment le coût de la gestion des forêts communales (NDLR: celles-ci ne payant que 12 %). Conclusion, il faut vendre toujours plus de bois et proposer de nouveaux services.» Alors que la mission initiale de l'ONF est de préserver la forêt, les agents dénoncent cette "industrialisation et

privatisation rampante" où la variable d'ajustement est devenue le personnel. «On recrute aussi de plus en plus de contractuels, incapables de remplir nos missions puisque nous sommes assermentés, par exemple dans les patrouilles de surveillance incendie.»

La marche devrait donc être l'occasion de parler avec les citoyens et d'alerter sur les menaces pesant sur cette vénérable institution qu'est l'ONF (ex-Eaux et Forêts). Tout en envoyant un signal clair aux deux ministères de tutelle, à savoir l'Agriculture et l'Environnement, ministère très en retrait sur cette question.

